

## *Attentats du 13 novembre 2015*

Le SNETAA – FO d'Aix Marseille s'associe pleinement à la déclaration de sa confédération le 13 novembre dernier.

*« La confédération Force Ouvrière est, comme tout un chacun, choquée et révoltée par le terrorisme et la tragédie qui ont frappé la population et le pays cette nuit.*

*Elle tient à faire connaître sa tristesse et sa compassion pour toutes les victimes, leurs familles leurs proches.*

*Elle tient aussi à saluer les fonctionnaires et agents des services publics mobilisés sur le champ, dans de telles tragiques et difficiles circonstances.*

*Au nom de ses adhérents, elle tient d'ores et déjà à remercier des nombreux messages d'inquiétude et de solidarité parvenant des militantes et organisations syndicales du monde entier.*

**Plus que jamais les valeurs de la République  
résonnent de toute leurs forces :**

***Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité - Unité et indivisibilité. »***

*Extrait de l'interview Jean Claude Mailly  
le dimanche 22 novembre 2015*

*Nous, nous sommes très laïques. Et d'ailleurs, à Force Ouvrière, ce n'est pas nouveau, nous l'avons toujours dit et nous le redisons aujourd'hui :*

*pour nous, l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée, ce n'est ni un lieu d'expression politique en tant que telle ni un lieu d'expression religieuse.*

*C'est un lieu où on travaille, il y a une expression syndicale, il y a l'expression de l'employeur mais il ne faut pas mélanger les genre. La Laïcité pour nous, c'est aussi ça..*

## *Seconde indéterminée ou indifférenciée : attention danger !*

Lundi 16 novembre dernier, durant les journées de deuil national, alors que les réunions institutionnelles avaient été déprogrammées dans tous les établissements scolaires de France, le proviseur du LP Les Alpilles décidait de maintenir la sienne (après les cours).

Cette réunion avait pour objet la seconde indifférenciée.

L'administration a eu beau nous répondre que la réunion du Proviseur des Alpilles ne rentrait pas dans les consignes ministérielles car ayant lieu après les cours, il apparaît plus que maladroit de maintenir une réunion qui amène des oppositions dans un tel contexte national.

Si le but était de déclencher un conflit social, il n'y aurait pas eu de meilleure méthode.

Avec l'état d'urgence et une de ces conséquences (l'annulation des manifestations), la sagesse aurait du suspendre cette réunion. Il n'en a rien été.

Nous éditerons très prochainement une analyse de cette seconde indifférenciée et vous verrez que, comme pour le Lycée des Métiers ou le Campus des Métiers, ce n'est qu'un dogme qui, sous couvert de valoriser la voie professionnelle fait l'inverse.

Le SNETAA – FO d'Aix Marseille apporte son soutien total aux collègues du LP Les Alpilles qui, majoritairement, sont opposés à cette « expérimentation ».

Le SNETAA – FO d'Aix Marseille a saisi M le Recteur pour demander clairement l'arrêt de ce projet « d' expérimentation » et de toute expérimentation seconde indéterminée dans l'Académie.

## *La fin du paiement des CCF*

Les CCF ne donneront plus droit à une prime à compter de cette année scolaire.

Certaines organisations syndicales ont négocié cela avec le nouveau statut.

Ces mêmes organisations argumentent que la prime CCF est remplacée par la prime de 300 € payée si on a 6 h de cours en 1ere ou Terminale. **C'est faux !**

Cette prime de 300 € n'est que « l'équivalent » de ce qui se passe en Lycée Général et Technologique (LGT) pour les classes à examen.

L'équivalent en étant sous payé par rapport à nos collègues certifiés, évidemment, nous ne sommes que des PLP...

Prenons un exemple concret : un collègue de Lettres Histoire Géo qui a ses 6 h va toucher la prime mais également sera payé pour la correction des copies de BAC (épreuves ponctuelles) comme les collègues des LGT.

Un autre collègue qui a ses 6 h mais qui doit faire ses CCF n'aura que la prime de 300 €...

Et on ne parle pas des collègues qui n'ont pas les 6 h et qui font quand même des CCF.

Certes, le calcul de la prime CCF ressemblait à une usine à gaz...

Maintenant, il n'y a plus d'usine à gaz car il n'y a plus de prime...

Certaines organisations syndicales ont une étrange idée de la défense des intérêts des collègues.

# *Groupes de travail*

## *Le SNETAA - FO force de proposition.*

***Le mardi 24 novembre dernier se tenait au Rectorat un Groupe de travail inter corps pour préparer les prochaines CAPA. Le SNETAA – FO a fait des propositions pour améliorer la situation.***

### 1/ Concernant le rattrapage de la note pédagogique pour retard d'inspection :

Nous maintenons notre demande de l'an dernier, à savoir que le rattrapage soit effectué pour tous les collègues promouvables qui ont changé d'échelon après leur dernière inspection et non uniquement pour les retards de plus de 5 ans, disposition qui, si elle supprime une inégalité entre collègues, en crée une autre.

### 2/ Concernant le barème hors classe :

Afin de permettre une équité entre disciplines d'enseignement professionnel et d'enseignement professionnel le barème actuel prendre en compte les conditions de diplômes requis pour le recrutement et précise pour les PLP bac +2 = bac+3. Nous souhaitons pouvoir examiner l'évolution des diplômes détenus par les nouveaux candidats PLP à la hors classe afin d'éventuellement remplacer bac+2 =bac+3 par bac+2=bac+3= bac+4 et maintenir ainsi l'équité entre les disciplines. Nous souhaitons également une modification du barème à la marge, cela ne concerne que quelques cas exceptionnels pouvant partir en retraite l'année suivant la CAPA hors Classe. Nous demandons la possibilité après examen en commission de 15 points supplémentaires pour l'avis Recteur dans le cas où le collègue est à l'échelon 9 .minimum, a 2 avis très favorable, 15 années de service, et atteint l'âge légal de la retraite l'année suivant la CAPA hors classe.

### 3/ Concernant les mutations intra :

- nous demandons à "dé ordonnancer" tous les GOC (comme l'est le GOC Marseille),
- pour les TZR ayant plus de 3 ans de TZR nous demandons :
- une bonification sur les GOC du département ou le TZR est implanté à une hauteur intermédiaire entre rien et le département soit 50 pts.
- que la bonification département soit attribuée sur tous les départements de l'académie.

**Le premier groupe de travail n'a fait qu'aborder le barème hors classe. Le SNETAA - FO fera un compte rendu détaillée des éventuelles décisions prises et des positions des organisations syndicales sur ces propositions.**

## ***GT Congés formation***

### ***Quand certains se trompent de combat syndical***

Comme les années précédentes, le SNETAA – FO a fermement défendu les PLP lors de ce groupe de travail.

Pour le SNETAA - FO, le principal problème sur ce dossier c'est l'indigence du nombre de congé accordé.

L'éducation nationale première institution de formation de France fait beaucoup moins dans ce domaine que bien d'autres.

L'attente pour obtenir un congé chez les PLP est un peu moins longue que dans d'autres corps, notamment chez les certifiés.

Cette insuffisance des moyens mis à disposition pour les congés formation fait que certaines organisations syndicales se trompent de combat et plutôt que de lutter en commun pour l'augmentation du nombre de congés, préfèrent « lorgner » sur le nombre de congés octroyés aux PLP et souhaiteraient donc revoir la répartition entre corps .

**La position du SNETAA – FO a été ferme et claire :**

**l'octroi des congés formation relève des corps et donc des CAPA et non d'un groupe de travail inter corps.**

**Il n'y a aucune raison que la répartition des congés formations entre corps ne se fasse pas au prorata de l'effectif du corps.**

Au final, pour cette année, la répartition reste inchangée, un nouveau groupe de travail se réunira au printemps pour travailler sur le barème et le mode de répartition pour les congés formations pour l'année 2017/2018.

**Le SNETAA y participera et y défendra encore les intérêts des PLP avec la même clarté et la même fermeté.**

**Les PLP auront donc 7 CONGES DE FORMATION pour 2016/2017**